

Affaires courantes

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement.

Cette semaine, 20 000 charges de sol contaminé et toxique seront enlevées par camion de l'emplacement de l'Expo, à Vancouver, et déversées sur des terres fédérales appartenant à la Fraser River Harbour Commission et situées à un kilomètre à peine des berges du fleuve Fraser.

Cette décision a été prise à huis clos, sans consultation aucune. Créer un dépotoir de matières toxiques à proximité d'une très importante zone de pêche est inacceptable. Créer un dépotoir de matières toxiques sur des terres fédérales situées à proximité de terres agricoles de première qualité est inacceptable.

Le ministre va-t-il bloquer immédiatement ce projet de dépotoir et entreprendre un processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement? Annoncera-t-il en outre ses projets pour le nettoyage du fleuve Fraser conformément au Plan vert?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je me réjouis de constater que les néo-démocrates sont finalement devenus des partisans du Plan vert, car ils ne l'étaient pas tout récemment encore.

Je me ferai un plaisir d'examiner la demande de la députée. En ce qui concerne la question précise qu'elle soulève à la Chambre, je crois savoir que la Fraser River Harbour Commission est en train de mener une première évaluation. À partir de cette évaluation, que j'examinerai avec plaisir, nous déciderons de la meilleure attitude à adopter en la matière.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, le transport de ce sol toxique et contaminé doit débiter cette semaine. Il n'y a pas eu d'évaluation. Si cette terre est trop mauvaise pour le développement résidentiel et doit être retirée de l'emplacement de l'Expo, n'est-elle pas trop mauvaise aussi pour être déversée à un kilomètre des berges du fleuve Fraser, à proximité d'une très importante zone de pêche et de terres agricoles de première qualité dans la région du Grand Vancouver? Le ministre va-t-il bloquer ce déversement cette semaine et entreprendre dès aujourd'hui le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je ne puis que répéter ce que j'ai

déjà dit. Je crois savoir que la Fraser River Harbour Commission est en train d'effectuer une première évaluation du sol en question. Je me ferai vraiment un plaisir d'examiner son rapport dès que je le recevrai et d'agir en conséquence.

* * *

LE CANADIEN PACIFIQUE

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Vendredi dernier, en réponse à une question concernant la possibilité que le Canadien Pacifique fasse dévier des trains par les États-Unis, ce qui pourrait avoir pour effet d'éliminer le passage d'au moins 200 trains par année au Manitoba, au détriment de Winnipeg, Brandon et d'autres villes de l'Ouest, la ministre d'État a répondu: «Ce n'est pas au gouvernement qu'il incombe de prendre des décisions d'ordre commercial.»

Le ministre est-il au courant du fait que le Canadien Pacifique a reçu et continue de recevoir des centaines de millions de dollars en subventions, qui proviennent de l'argent des contribuables, afin d'améliorer les liaisons est-ouest pour le transport? Le ministre va-t-il intervenir immédiatement? Le ministre va-t-il rencontrer le président du Canadien Pacifique pour essayer de sauvegarder des emplois dans l'Ouest?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'aurais préféré que le député ait été logique dans son examen de la situation. Il a dit dans sa question que le Canadien Pacifique touchait des subventions du gouvernement du Canada. Nous avons décidé, il y a très longtemps, que toutes les entreprises commerciales du Canada devaient être rentables afin de réduire le fardeau des subventions qui sont versées aux entreprises, par l'entremise du gouvernement, sur l'argent des contribuables.

Nous voulons en même temps que ces entreprises puissent être compétitives. Nous travaillons en étroite collaboration avec le CP, le CN et les autres industries du transport pour veiller à ce qu'ils soient capables de soutenir la concurrence.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, j'en conclus que le ministre va supprimer les subventions pour les céréales.

Par des politiques comme celles sur la déréglementation et la privatisation, le gouvernement continue à détruire les industries du transport routier et du transport ferroviaire de voyageurs. Pourquoi fait-il de même avec le système de transport de marchandises par trains?